

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS

VILLE, HABITAT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE (VIHATE)

PRÉSENTATION

Le Master VIHATE a pour objectif d'apporter en deux ans les connaissances et les compétences nécessaires à la professionnalisation des étudiants dans le domaine de l'urbanisme.

En se centrant plus particulièrement sur les questions d'habitat et de transition écologique, le Master VIHATE se positionne sur deux des enjeux majeurs de la gestion, de l'aménagement et du devenir des villes contemporaines.

Il propose ainsi une approche du fait urbain qui, à différentes échelles (du logement à l'espace urbain, des petites villes aux métropoles) et sur divers territoires (les centres villes, les quartiers, les territoires périurbains), correspond aux débats clés et aux orientations majeures de l'urbanisme :

- ▶ fragmentation et étalement des villes,
- ▶ crise du logement, renouvellement urbain,
- ▶ place de la nature en ville
- ▶ ou encore les dimensions énergétique et climatique dans les espaces urbains, etc.

La formation en MASTER VIHATE s'appuie :

- ▶ sur des apports théoriques relatifs à la connaissances des villes, aux modes d'habiter, aux politiques urbaines (du logement, de l'habitat, de la Ville), aux enjeux contemporains du développement urbain durable et de la transition écologique des villes, aux stratégies et projets urbains
- ▶ sur des enseignements en prise avec le terrain (analyse de projet, atelier in situ, implication de professionnels, etc.)
- ▶ sur des expériences en situation professionnelle: ateliers en partenariat avec des acteurs de l'urbanisme, stage en Master 1 et 2

Le Master VIHATE développe les capacités d'analyse des villes. Il renforce les compétences sur les enjeux et l'action publique liés au logement, à l'habitat et à la transition écologique. Des enseignements en SIG-cartographie – traitement de données numériques e-cartographique et en langues appliquées (anglais/espagnol) complètement ces apprentissages.



CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait **sur dossier et entretien**.

Le dossier est à télécharger sur le site web de l'UT2J (rubrique "Découvrir nos formations").

Les candidatures sont ouvertes aux titulaires de la Licence de Géographie et Aménagement ou d'une formation bac+3 équivalente dans les domaines de la sociologie, de l'histoire, des sciences sociales, de l'administration publique, du droit, de la gestion, de l'économie, des sciences politiques, des sciences de la vie et de la terre ou du génie civil.



” LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
▶ UE 701	GE00701V	Dynamiques sociales et territoires	7	25
▶ UE 702	GE0V702V	Villes et Action publique	7	25
▶ UE 703	GE0V703V	Le logement et l'habitat en question	7	25
▶ UE 704	GE0V704V	Questions vives en études urbaines	3	25
▶ UE 705	GE00705V	Cadres de l'action territoriale	3	25
▶ UE 706	GE00706V	Cartographie - SIG	3	25
Semestre 8				
▶ UE 801	GE0V801V	Stage et mémoire 1 VIHATE	12	
▶ UE 802	GE00802V	Planification et urbanisme opérationnel	6	50
▶ UE 803	GE0V803V	Atelier 1 VIHATE	3	25
▶ UE 804	GE0V804V	Recherche-action et expertise en urbanisme	3	25
▶ UE 805	GE0V805V	La transition écologique en question	3	25
▶ UE 806	GE00806V	Langue en urbanisme et aménagement	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
▶ UE 901	GE0V901V	Mémoire S9 VIHATE	5	
▶ UE 902	GE0V902V	L'habitat et la transition écologique	5	125
▶ UE 903	GE0V903V	Stratégies urbaines	4	50
▶ UE 904	GE0V904V	De l'habiter à la construction	4	50
▶ UE 905	GE0V905V	Atelier 2 VIHATE	3	25
▶ UE 906	GE0V906V	Séminaire Urbanisme	3	25
▶ UE 907	GE00907V	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	3	25
▶ UE 908	GE00908V	SIG et cartographie stratégique	3	25
Semestre 10				
▶ UE 1001	GE0V111V	Stage et mémoire 2 VIHATE	21	
▶ UE 1002	GE0V112V	Atelier interformation VIHATE	3	25
▶ UE 1003	GE0V113V	Urbanisme, Habitat, transition écologique en débat	3	25
▶ UE 1004	GE00114V	Préparation aux concours et outils d'animation	3	25

ET APRÈS ?

Les diplômés du Master VIHATE se destinent aux métiers de l'urbanisme, du logement et de l'habitat, de la Politique de la Ville, du développement urbain durable dans les services de l'Etat (DREAL, DDT, ANAH) ; collectivités territoriales ; structures en charge du foncier ou de la planification (EPF, SCOT) ; aménagement urbain opérationnel (SEM, SPLA, EPA) ; organismes HLM (OPH) ; CAUE, agences d'urbanisme.

Des débouchés existent également dans le secteur privé : bureaux d'études, entreprises sociales pour l'habitat (ESH), promotion immobilière, associations...

Les profils métiers sont :

- ▶ Chargé d'études/de mission en urbanisme, habitat, environnement, plan-climat-énergie...
- ▶ Chargé de d'études/de mission spécialisé : logement ancien, renouvellement urbain, habitat-énergie...
- ▶ Chargé d'opération, d'aménagement, de programmation en urbanisme...
- ▶ Chargé de mission pour l'animation et le développement de réseaux dans l'habitat participatif, l'écologie urbaine...

Pour vous informer sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle, vous pouvez contacter le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15